



Formation « Pratique à la sécurité » des salariés

Public Visé :

Tout public

Prérequis :

- 1-Être salarié d'une entreprise
- 2- Maîtriser le français (Oral-Ecrit)

Durée :

3H30

Date :

A définir

Lieu :

Dans l'entreprise cliente

Nbre de stagiaires

:

4 minimum et
10 maximum

Références :

Code du travail
Code pénal et de
procédure pénal

Programme de Formation

INTITULÉ :

- Formation pratique à la sécurité

OBJECTIFS :

- Mise en conformité de l'employeur vis-à-vis de son obligation de sécurité
- Instruire le salarié des précautions à prendre pour assurer sa propre sécurité et, le cas échéant, celle des autres personnes travaillant dans l'établissement.

CONTENU :

Conformément à l'article L. 4141-2 du Code du travail :

- Maîtriser les conditions de circulation dans l'entreprise ;
- Connaître les conditions d'exécution du travail ;
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou de sinistre. (Formation aux risques liés à la circulation dans l'entreprise et l'organisation des secours)

Conformément à l'article L. 4121-2 du Code du travail :

- Connaître les 9 principes généraux de prévention

Selon les besoins de l'entreprise le programme peut être adapté

SUIVI – ÉVALUATION :

- Suivi de la formation : Émargement de feuilles de présence et remise d'une attestation individuelle de fin de formation

- Évaluation : Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la vie professionnelle du stagiaire

Les atouts de Consult-Security :

L'expérience variée de 20 ans dans la santé-sécurité au travail et l'obtention de qualifications reconnues dans le métier d'Alexandre PETIT,



Formation « Pratique à la sécurité » des salariés

Moyens techniques et pédagogiques :

Le formateur sera équipé d'un ordinateur portable, d'un vidéoprojecteur

L'entreprise doit fournir un espace suffisant « espace de formation » pour accueillir le nombre de stagiaires inscrits, avec chaises et tables permettant la prise de notes.

Prix :

150€ TTC/Stagiaire

(Déplacement inclus jusqu'à 150 kms autour De Thionville- 57100)

tel que formateur Sauveteur Secourisme du Travail et un niveau 3 en Santé et Sécurité délivré par « Highfield Awarding Body for Compliance ».

Accès pour les personnes en situation de Handicap (PSH) et à mobilité réduite (PMR) :

Les salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux personnes en situation de handicap.

Quel que soit votre type de handicap, nous vous dirigeront vers notre référent "Handicap" afin de vous proposer la meilleure alternative.



Modalités d'accès et contact :

- L'offre de formation vous sera transmise dans un délai de 2 jours ouvrés après une prise de contact par :
Email : consultsecurity@orange.fr
Téléphone : 06.87.12.93.48
- Les inscriptions des participants (ou les modifications des participants) peuvent se faire jusqu'à 2 jours avant le début de la formation.

Dès que les modalités sont définies, une convention vous sera envoyée pour un retour signé à l'organisme de formation. Dès réception de la convention, une convocation avec les dates d'entrée en formation vous sera retournée.

INDICATEURS 2024

Nbre de participants	Taux de satisfaction	Taux de réussite
11	100%	100%

[Consult-Security reste à votre disposition](#)

CS	Prog FPS	Version 2 du 10/10/2024	Rédacteur : A. PETIT	Ref : Code du travail
----	----------	-------------------------	----------------------	-----------------------